

### Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré

21 au 25 Octobre 2013

E-NC-1368

#### Objectifs

Encadrement des personnes en vue de l'acquisition du Sauv'Nage  
Participer au fonctionnement du club.  
Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe

#### Participants et pré-requis

Etre licencié(e) à la Fédération Française de Natation pour la saison 2013/2014.  
Etre Titulaire du diplôme Sauv'nage  
Etre âgé(e) de 15 ans (dans l'année). Les stagiaires mineurs devront être accompagnés d'un adulte responsable.  
Avoir satisfait à la formation PSC1 (12 heures) auprès de l'organisme de votre choix avant la fin de la formation  
Positionnement réalisé par l'ERFAN

#### Programme

UC1 : EC de participer au fonctionnement du club  
UC2 : EC de préparer une séance  
UC3 : EC d'encadrer un groupe dans le cadre de l'acquisition Sauv'Nage  
UC4 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités  
UC5 : EC de conduire une action éducative  
UC6 : EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaire à la conduite des activités  
UC7 : EC d'accompagner des mineurs en déplacement

#### Méthodes pédagogiques

Principe de l'alternance en centre et club  
Apports théoriques et méthodologiques  
Mise en situation par des exercices et cas pratiques  
Travail personnel individuel (10 heures) : ce travail sera concrétisé par un rapport du stagiaire sur :

- La connaissance du club et le projet club
- La connaissance de l'ENF
- L'action pédagogique au sein du club
- Comment s'intègre l'école de natation dans le projet club
- A quoi sert le sauv'nage dans le projet club ?

Rendu de dossiers écrits et présentations orales  
Stages en situation pédagogique (35 heures)

#### Intervenants

A définir

#### Durée

56h de formation théorique + 60h en club

#### Dates

du 21 au 25 octobre 2013

#### Lieu

Chalon sur Saône

#### Coût

300 € comprenant les frais pédagogiques et les repas de midi

#### Effectif

12 participants minimum

#### Date limite d'inscription

Lundi 14 octobre 2013

Afin de réaliser le positionnement, renvoyer le dossier selon fiche en annexe avec le bulletin d'inscription accompagné du règlement  
L'inscription définitive sera prise en compte après étude du positionnement et confirmée par l'ERFAN.

[Renseignements et inscription à :](#)

#### COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE NATATION

19 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

Tel : 03 80 52 46 33

E-mail : [bourgogne.natation@wanadoo.fr](mailto:bourgogne.natation@wanadoo.fr)

Web : <http://::bourgogne.ffnatation.fr>



## BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

### STAGE

Intitulé de la formation : **BREVET FEDERAL 1er DEGRE**

Date de la formation : **Du 21 au 25 octobre 2013**

Lieu de la formation : **Chalon sur Saône**

### STAGIAIRE

Mme  Melle  M :

Club :

Adresse :

Code postal :

☎ :

Etes-vous salarié(e) du club :  oui  non

Fonction dans le club :

### REGLEMENT

	Tarif	Nb	Total
Frais pédagogiques et repas midi	300 €		€

Ci-joint un chèque à l'ordre du **Comité de Bourgogne de Natation** de  
dessus.

en règlement de la formation ci-

Date :

Signature :

Cachet et signature du président du club :

Bulletin d'inscription et règlement à retourner par courrier au :

**COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE DE NATATION**

19 rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON

☎ 03 80 52 46 33



**Ecole  
Régionale de  
Formation aux  
Activités de la  
Natation**



**DIPLOMES**

- Premier Secours Civique niveau 1 PSC 1
- Premier Secours en Equipe niveau 1 PSE 1
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique BNSSA
- Brevet Fédéral Assistant Club
- Diplômes Assistant/Evaluateur ENF :
  - ENF 1
  - ENF 2
  - ENF 3
- Officiel : lequel dans votre spécialité ? .....

**ROLE AU SEIN DU CLUB**

**Nageur(se)**

Quelle est votre discipline ?

Natation Course

Water Polo

Natation Synchronisée

Depuis combien d'année ? ..... Meilleur niveau de pratique ? .....

Tests ENF obtenus :

Sauv'nage

Pass'sport de l'eau

Pass'compétition

**Encadrement de groupe**

Avez-vous déjà encadré un groupe de nageurs ?

Oui

Non

Si oui, quel niveau ? .....

**Autres fonctions :** .....

**PARCOURS SCOLAIRE**

Classe fréquentée à la rentrée 2013-2014 : .....

Diplômes obtenus :

Brevet des collèges

CAP

BEP

Bac

Autres .....



**Ecole  
Régionale de  
Formation aux  
Activités de la  
Natation**



**FICHE CLUB**

Nom du Club :.....

Adresse, CP, Ville :.....  
.....  
.....

**LE STAGIAIRE**

Je soussigné(e)..... confirme mon engagement pour la durée de la formation dispensée en vue de l'obtention du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré.

Date et signature du Stagiaire :

**LE TUTEUR**

NOM, Prénom (BEESAN minimum) :.....

E-mail (obligatoire) :.....

Tel :.....

Je soussigné(e)..... en qualité de (diplôme)....., N° de diplôme.....m'engage à assurer la fonction de tutorat de.....lors de son stage de mise en situation pédagogique du Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré au sein du club de.....

Date et signature du Tuteur :

**LE PRESIDENT**

NOM, Prénom :.....

E-mail (obligatoire) :.....

Tel :.....

Avis (précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement) :

.....  
.....  
.....  
.....

Je déclare prendre en charge la formation du stagiaire. *(Cochez la case si besoin)*

Date, signature et cachet du Président :



**Ecole  
Régionale de  
Formation aux  
Activités de la  
Natation**



**FICHE ADMINISTRATIVE**

**Pièces obligatoires pour le dossier d'inscription :**

la fiche renseignement stagiaire

la fiche club

la fiche administrative

une photo d'identité

un chèque de règlement de la formation de 300 € à l'ordre du Comité de Bourgogne de Natation

Prise en charge par :

- le club
- le stagiaire

**Pièces facultatives pour le dossier d'inscription :**

une copie du PSC1

une copie du diplôme Assistant Club

une copie des diplômes Assistant / Evalueur ENF

**Date limite d'inscription : lundi 14 octobre 2013**



**Ecole  
Régionale de  
Formation aux  
Activités de la  
Natation**



**Dossier de positionnement en vue de l'inscription à la formation  
« Brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré » 2013**

Le candidat devra fournir :

- un CV faisant apparaître ses connaissances, ses diplômes et expériences permettant à l'ERFAN de le guider utilement
- une attestation de l'organisme auprès duquel il a débuté une formation aux premiers secours ou l'attestation de réussite à cette formation.

**LES EQUIVALENCES ET LES DISPENSES**

Pour solliciter une équivalence ou une dispense d'une partie du BF1, la personne doit :

- en faire la demande auprès de l'ERFAN de sa région,
- être licenciée à la FFN depuis au moins un an,
- être titulaire du titre d'évaluateur ENF 1,
- justifier d'une expérience d'enseignement au sein d'un club de la FFN d'une durée minimale de 35 heures sur une période de un an.

**Equivalences :**

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les détenteurs :

- du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option « activités de la natation » (BEESAN),
- du diplôme fédéral FFN de "Moniteur" (1998),

sont titulaires de droit des 7 UC du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

**Dispenses :**

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les titulaires :

- du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité "activités aquatiques" (BPJEPS "AA"),

sont dispensés des UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 et UC 6 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

- d'une licence des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (Licence STAPS),

sont dispensés des UC 2, UC 3, UC 4 et UC 5 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

- du Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS),

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 et UC 7 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les personnes :

- ayant le titre de Professeur des écoles ou le titre d'instituteur sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 et UC 7 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les titulaires :

- du diplôme fédéral FFN "Initiateur" (1998),
- du diplôme fédéral FFN "Entraîneur des Jeunes" (1988),
- du diplôme fédéral FFN "Entraîneur" (1988),
- du diplôme fédéral FFN "Directeur Technique de Club" (1988),

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4, UC 5 et UC 7 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

S'ils répondent aux critères définis ci-dessus, les titulaires :

- du diplôme fédéral FFN "Animateur Fédéral" (1992),
- du diplôme fédéral FFN "Initiateur" (1988),

sont dispensés des UC 1, UC 2, UC 3, UC 4 et UC 5 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

Les titulaires du diplôme fédéral d'Assistant Club sont dispensés de l'UC 1 du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré (BF 1).

**Dossier à expédier au Comité de Bourgogne avant le 14 octobre 2013.**